

## ENGAGEMENT

43



### Infrastructures énergétiques en Afrique

Nous continuerons de promouvoir une croissance résiliente bénéficiant à tous en Afrique, en collaborant avec les gouvernements et les citoyens de ce continent à... l'amélioration des infrastructures, notamment dans le secteur énergétique...

*Bruxelles, 2014, Déclaration du Sommet du G7, paragr. 14*

44



### Assurance contre les risques liés aux changements climatiques

Nous intensifierons notre soutien en particulier aux efforts déployés par les pays vulnérables pour gérer le risque de catastrophe naturelle liée au changement climatique et pour consolider la résilience. Nous nous efforcerons d'augmenter à près de 400 millions d'ici 2020 le nombre de personnes vivant dans les pays en développement les plus vulnérables qui ont accès directement ou indirectement à une assurance contre les effets du changement climatique, et nous soutenons la mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les pays les plus vulnérables. A cet effet, nous tirerons les leçons des systèmes d'assurances déjà existants tels que la Capacité africaine de gestion des risques et le Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes, et sur d'autres mesures destinées à élaborer des solutions et des marchés d'assurance dans les régions vulnérables, notamment les Petits États insulaires en développement, l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>xvi</sup>.

*Elmau, 2015, Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G7, p. 17, paragr. a*

45



### Énergie renouvelable

Nous... accroîtrons l'accès aux énergies renouvelables en Afrique et dans les pays en développement d'autres régions afin de réduire la pauvreté énergétique et de mobiliser des ressources financières substantielles des investisseurs privés, des institutions de financement du développement et des banques multilatérales de développement d'ici 2020, en nous appuyant sur les travaux et initiatives existants.

*Elmau, 2015, Déclaration des chefs d'État et de gouvernement, Sommet du G7, p. 17, paragr. b*

46



### Déchets marins

Le G7 s'engage à mener des actions prioritaires et à trouver des solutions pour lutter contre les déchets marins, comme indiqué dans l'annexe, en soulignant la nécessité de traiter les sources d'origine terrestre et marine, de prendre des mesures permettant d'éliminer ces déchets, ainsi que de renforcer l'éducation, la recherche et la sensibilisation à ce problème.

*Elmau, 2015, Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G7, p. 18 (voir aussi l'annexe, p. 8-9)*

<sup>xvi</sup> Les États-Unis réservent leur position au sujet de cet engagement dans sa formulation actuelle. Les États-Unis sont déterminés à appuyer l'amélioration de la gestion des risques de catastrophe dans les pays en développement vulnérables. Les États-Unis appuient depuis longtemps les programmes de réduction des risques de catastrophes visant à sauver des vies et à réduire l'impact des catastrophes dans le monde entier, y compris celles qui menacent des pays vulnérables.